Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

PROPRIETAIRE VEND SON BEIN

Par STEF

bonjour,
le propriétaire vend son bien, nous avons reçu par notaire la demande avec le prix nous n'avons pas fait de proposition et a 3 mois du départ le notaire commence les visites mais on vient de se rendre compte qu'il avait baissé le prix de 8000? sans nous proposer un nouveau droit de préemption qu'il va maintenant que lui a rappeler nous proposer....
mais je voudrais savoir s'il peut faire visiter dans le nouveau droit de préemption???
surtout avec la crise sanitaire il veut faire 3 visites par jours en 1H30 super....
pourriez-vous me dire ou donner nos droits
en vous remerciant de votre aide